

Abstract Submission

CAEP Annual Scientific Assembly

May 28 – June 1, 2005

Call for Abstracts

CAEP invites all researchers to submit original clinical, basic or population health research for presentation at the CAEP 2005 Scientific Assembly in Edmonton, Alta., May 28 – June 1, 2005. The Organizing Committee has worked hard to ensure the research presentations have a high profile at this meeting. Abstracts should represent original research that has:

- a) not been published or presented at a national (Canadian) scientific meeting, and
- b) not been previously published in a paper or online journal or book.

All abstracts must be submitted electronically for receipt on or before **Friday, January 14, 2005, 23:59 MST.**

Instructions for preparing abstracts

Please follow instructions. Failure to do so will result in abstract disqualification. Abstracts may be submitted in English or French. The abstract must be typed single space, clear and legible. The abstract must be submitted electronically *after* Dec. 1, 2004, as follows: Go to CAEP Research Consortium Web site (www.caep.ca/rc). Click on Call for CAEP Abstracts and follow the instructions. Fill in all mandatory boxes. Do not leave empty fields. The abstract must contain, in order: Introduction, Methods, Results, Conclusions; each heading must be underlined. Provide the institutional affiliation, city and province of the primary author only. The text of the abstract should be left- justified, and maximum length is 300 words. Abbreviations should be kept to a minimum, and defined when first used. Graphs and tables must fit within the abstract box.

Abstract review process

All abstracts will be peer reviewed by at least 3 CAEP abstract reviewers using a standardized evaluation forms. The Research Committee reviewers will be blinded to the authors' name(s) and institutional affiliation(s). Reviewers will not review abstracts from within their own province. Strict conflict of interest declarations will be provided to each reviewer. Abstracts will be selected for oral or poster presentation. Oral presenters will be permitted 10 minutes for their presentation, with 5 minutes for discussion. Posters will be available for viewing in a central location at the Shaw Conference Centre. Notification of acceptance will be transmitted via email no later than **March 1, 2005**. Consequently, all contact information must be correct at submission. We regret we cannot give notification via telephone.

Complete presentation schedules will be posted on the CAEP (www.caep.ca) and CAEP Research Consortium (www.caep.ca/rc) Web sites. Publication of the original abstract in *CJEM* will be completed once the abstracts are accepted.

Resident Abstract Competition

Fujisawa Canada has again agreed to support the Resident Research Competition. CAEP's Research Committee will provide travel funding to 10 residents whose abstract submissions are selected by the Research Committee for this award. Residents must be registered in Canadian accredited (CFPC or RCPSC) EM programs or have graduated within the previous year (i.e., July 2004). Residents must be the primary investigator and responsible for the project development, the presenter of the abstract (oral) and the first named author. Fellows (Pediatric Emergency Medicine and others) do not qualify for consideration in this competition unless the research was completed during their EM residency.

Medical Student Abstract Competition

The CAEP Research Committee will select 5 medical student abstracts for this award. The research must have been performed in a Canadian institution, and the student must be the primary investigator and the person responsible for the project development. They must also be the presenter of the abstract (oral) and the first named author.

Présentation de résumés de recherche

Assemblée scientifique annuelle de l'ACMU

Du 28 mai au 1^{er} juin 2005

Appel de résumés de recherche

L'ACMU invite tous les chercheurs à soumettre les résultats de leur recherche originale clinique, fondamentale ou sur la santé de la population pour présentation lors de l'Assemblée scientifique de l'ACMU 2005 à Edmonton, Alberta, du 28 mai au 1^{er} juin 2005. Le Comité organisateur a travaillé très fort pour s'assurer que la présentation des travaux de recherche soit bien en évidence lors de cette assemblée. Les résumés doivent représenter une recherche originale qui

- a) n'a pas été publiée ni présentée lors d'une assemblée scientifique nationale (canadienne) et
- b) n'a pas déjà été publiée dans un journal ou une revue ou un livre en ligne.

Tous les résumés doivent nous parvenir en format électronique au plus tard vendredi, **le 14 janvier 2005**, à 23 h 59, heure normale des Rocheuses.

Instructions pour la préparation des résumés

Veuillez suivre les instructions. Le non respect de ces instructions entraînera la disqualification de votre résumé. Les résumés peuvent être soumis en français ou en anglais. Ils doivent être tapés à simple interligne, de façon claire et lisible. Ils doivent être soumis électroniquement, *après* le 1^{er} décembre 2004, de la manière suivante : visitez le site web du Consortium de recherche de l'ACMU (www.caep.ca/rc). Cliquez sur Call for CAEP Abstracts et suivez les instructions. Remplissez les cases obligatoires. Ne laissez aucun champ non rempli. Les résumés doivent comprendre, dans l'ordre : Introduction, Méthodes, Résultats, Conclusions, et chaque titre doit être souligné. Donnez l'affiliation hospitalière, la ville et la province de résidence de l'auteur principal seulement. Le texte du résumé doit être justifié à gauche et comporter un maximum de 300 mots. Les abréviations doivent être gardées à un strict minimum et être définies lors de leur première utilisation dans le texte. Les graphiques et les tableaux doivent pouvoir s'insérer dans le cadre prévu pour le résumé.

Processus d'étude des résumés

Tous les résumés seront étudiés par au moins trois réviseurs de l'ACMU à l'aide d'une grille d'évaluation normalisée. Les réviseurs du Comité de recherche ne connaîtront pas le(s) nom(s) de(s) auteur(s) ni leur affiliation hospitalière. Les réviseurs n'évalueront pas de résumés provenant de leur propre province. Des déclarations de conflit d'intérêt seront fournies à chacun des réviseurs. Les résumés seront choisis pour une présentation orale ou sur affiche. Pour les présentations orales, la longueur sera de dix minutes, cinq minutes étant prévues pour la discussion. Les affiches seront installées dans un endroit central du centre du Shaw Conference Centre. La notification d'acceptation sera transmise par courriel ou par télécopieur au plus tard **le 1^{er} mars 2005**. Par conséquent, toutes les coordonnées personnelles doivent être exactes lors de la demande. Nous regrettions de ne pouvoir donner de notification par téléphone.

Les horaires complets de présentation seront affichés sur le site web de l'ACMU (www.caep.ca) et sur celui du Consortium de recherche (www.caep.ca/rc). La publication du résumé original dans le *JCMU* se fera une fois que les résumés auront été acceptés.

Concours de présentation de résumés de recherche des résidents

Fujisawa Canada a accepté une fois de plus d'appuyer le Concours de recherche des résidents. Le Comité de recherche de l'ACMU assumera les frais de déplacement de dix résidents dont les résumés auront été choisis. Les résidents doivent faire partie de programmes canadiens de MU agrés (CMFC ou RCPSC) et doivent avoir obtenu leur diplôme au cours de l'année précédente (i.e. juillet 2004). Le résident doit être le chercheur principal et être responsable du développement du projet, être celui qui présente le résumé (présentation orale) et être l'auteur nommé en premier. Les fellows (médecine d'urgence pédiatrique et autres) ne sont pas admissibles à ce concours, à moins que leur recherche n'ait été terminée pendant leur résidence en MU.

Concours de résumés de recherche pour les étudiants en médecine

Le Comité de recherche de l'ACMU choisira les résumés de cinq étudiants en médecine pour ce prix. La recherche doit avoir eu lieu dans un établissement canadien et l'étudiant doit être le chercheur principal et la personne responsable du développement du projet. Il doit également être celui qui présente le résumé (présentation orale) et être l'auteur nommé en premier.